

La fac veut réduire le taux d'échec en médecine

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 9 juin 2017
242 mots



Dans une salle d'opération à l'hôpital de Rennes. - Crédit Joël Le Gall

Être admis en 1^{re} année de médecine (Paces) n'est pas donné à tout le monde. Mais passer de 1^{re} en 2^e année relève du tour de force. Exemple : à la fac de Caen, 392 places sont ouvertes en médecine, pharmacie, dentiste, sage-femme et kiné pour environ 1 300 inscrits, soit environ 30 % d'admis. La moyenne nationale tourne autour de 20 %.

Pour éviter que tant d'étudiants perdent leur temps, la réforme des études de santé a prévu de proposer aux universités une expérimentation. Angers, Brest et Caen en font partie.

À partir de septembre, un contrôle continu intégral sera mis en place pour une réorientation plus précoce. Les 15 % de l'effectif ayant le moins bien réussi aux épreuves de contrôle en fin de 1^{er} trimestre seront systématiquement réorientés (avec une remise à niveau) vers une fac de science ou un IUT et pourront passer en Licence 2. Caen, par exemple, prévoit aussi qu'à la fin du 2^e trimestre, les étudiants classés à plus de trois fois le quota de places au concours ne pourront pas redoubler.

Des élèves venus d'autres formations pourront être admis en 2^e année.